



Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

## Communiqué de presse

**Expérimentation des « ABCD de l'égalité » dans 10 académies volontaires pour transmettre dès le plus jeune âge la culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons**

***Ouverture du Portail internet ouvert aux parents et aux professionnels :***

***[www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite](http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite)***

La transmission des valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, constitue une des missions essentielles de l'école encore réaffirmée par la loi du 8 juillet 2013 de refondation de l'Ecole de la République et par le lancement en cette rentrée de l'Année de l'égalité à l'école.

Les inégalités de réussite scolaire et d'orientation déterminent trop souvent celles que l'on retrouve dans les carrières professionnelles des filles et des garçons.

Parce que l'Ecole doit être le lieu de l'apprentissage de l'égalité et celui de la réussite de toutes et tous, Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes et porte-parole du Gouvernement, mettent en place une expérimentation dans 10 académies et plus de six cent classes des « ABCD de l'égalité ».

Mis au point par un comité d'experts, réunissant des chercheurs, des enseignants, des inspecteurs de l'éducation nationale et des acteurs du réseau des droits des femmes, ce programme vise à transmettre dès le plus jeune âge une culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons en agissant sur les pratiques des acteurs de l'éducation et sur les préjugés des élèves.

Le module « ABCD de l'égalité » offre aux enseignants des outils utiles pour aborder l'égalité entre les filles et les garçons par des séquences pédagogiques et des entrées au sein de programmes officiels existants : sciences, éducation physique et sportive, maîtrise de la langue, histoire, etc. Faire prendre conscience aux enfants des limites qu'ils se fixent eux-mêmes, des phénomènes d'autocensure trop courants, leur donner confiance en eux, leur apprendre à grandir dans le respect des autres, tels sont les objectifs poursuivis par ce programme.

Il débutera dans un premier temps dans 10 académies volontaires : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, la Corse, la Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen et Toulouse. Il sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de tenir compte des résultats en vue de la rentrée 2014.

Pour accompagner les enseignants et mieux partager les expériences, des ressources pédagogiques ont été réalisées, un dispositif de formation spécifique a été mis en place ainsi qu'une animation nationale, pilotée par Madame Nicole ABAR. Toutes ces informations sont dès aujourd'hui en ligne : [www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite](http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite)

Ministère de l'Éducation nationale, service presse : 01 55 55 30 10 [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Ministère des Droits des femmes, service presse : 01 42 75 57 13